BORDÉ ET PONT DE BATEAU

Définition et rôle

Le bordé est l'ensemble des parties qui constituent la coque d'un bateau, fixées extérieurement sur les membrures. L'étanchéité de la coque est assurée par un calfatage. Le bordé peut être divisé en quatre zones : le pont, les murailles, les fonds et les bouchains.

Le pont d'un bateau est une plate-forme raidie par des éléments de structure, construite à la fois pour empêcher l'envahissement de l'eau dans le navire et pour supporter les charges à transporter.

Sollicitations

Le bordé doit résister aux efforts générés par la mer et aux tensions internes au bateau liées à la présence du gréement, ainsi qu'aux chocs lorsque le bateau est mis à quai. Le pont doit être étanche, supporter des charges et permettre la circulation des personnes.

Propriétés requises

Pour assurer une bonne étanchéité, le bois doit présenter un faible coefficient de retrait transversal*. Il doit également présenter une densité et un module d'élasticité faibles, ainsi qu'une résistance en flexion élevée (une densité plus élevée peut-être utilisée pour les fonds et les bouchains). L'essence sélectionnée doit présenter un fil droit (sans contrefil) et une bonne durabilité, notamment vis-à-vis des champignons et des térébrants marins. Pour les ponts de bateau, le bois doit être esthétique, présenter un grain assez fin avec une dureté moyenne et il ne doit pas gercer*. Les bois légèrement gras sont recherchés pour minimiser le risque de glissance. Une bonne aptitude au collage est requise pour la réalisation des assemblages avec des joints « pont de bateau ».

Principes de mise en œuvre

Les débits sur quartier sont à privilégier pour cet emploi. L'étuvage des bois permet dans certains cas de faciliter la mise en œuvre des lames pour les opérations de cintrage.

Classe d'emploi

Les bois immergés de façon permanente sont en classe d'emploi 5. Les bois situés au-dessus de la ligne de flottaison sont en classe d'emploi.

Photo : Bordé du Kap Kaval © Y. Le Berre, PAOTRED AR VRO DE PENMARC'H

Photo : Pont de yacht © PETTAVINO

© Patrick MARTIN et Michel VERNAY